GLOBAL COMPACT

Les peuples ont le droit de vivre dans un environnement sain, en harmonie avec la nature les entourant.

DECLARATION DE LA DIRECTION

Le Groupe M2H et le Développement Durable

Nous nous engageons à agir en accord avec le principe de la déclaration de Rio et nous renouvelons notre engagement à respecter les dix principes du Global Compact.

La charte édictée au sein du Groupe, complétée pour les activités informatiques, comporte les éléments suivants :

Le développement durable a pour ambition de tendre vers une société plus responsable et plus juste c'est pourquoi chacun d'entre nous est concerné.

Adopter une démarche de développement durable est un moyen de rester compétitif. C'est un élément de différenciation qui peut représenter un investissement dans un premier temps mais c'est finalement une question d'anticipation et d'organisation interne.

Privilégier le futur par rapport au court terme est facteur de pérennité et correspond totalement à la démarche de notre groupe M2H depuis sa création.

Notre première stratégie est de satisfaire nos clients en répondant en permanence à la réalité de leurs besoins pour leur permettre d'améliorer à leur tour la satisfaction de leurs clients.

Toutes les opérations commerciales clients et fournisseurs font l'objet de procédures répertoriées et transparentes.

Les obligations légales de l'entreprise sont respectées.

Le personnel du groupe évolue dans un environnement de travail adapté et en permanence doté de moyens performants pour faciliter la mission au quotidien de chacun ou chacune.

Les règles de sécurité et de prévention sont suivies régulièrement et adaptées à chaque salarié du groupe.

En ce qui concerne l'environnement de production, les usines du groupe Nilfisk sont engagées dans la norme ISO-14001.

Chartres le 03 novembre 2018
Jean GUYONNET
Président du Groupe M2H

PRESENTATION DU GROUPE

L'activité du Groupe M2H

Notre groupe est dirigé par Jean GUYONNET depuis sa création en 1989. Nous réalisons un chiffre d'affaires consolidé de 80 M€ et nous employons 275 personnes.

Notre activité première dans le groupe est la vente de matériel industriel et des services associés auprès des entreprises de propreté. Nous sommes la "Division Propreté" de Nilfisk en France depuis 2000.

L'implantation est nationale et notre présence régionale s'appuie sur des filiales dont le capital est détenu majoritairement par M2H.

Les forces de vente et de service interviennent sous la responsabilité de chaque direction régionale et la gestion administrative se fait au siège du groupe. L'information est partagée et elle est disponible en temps réel sur un outil de gestion unique.

Le Groupe M2H : une société de services

Nous sommes avant tout une société de services tournée vers les professionnels de la propreté. Nous avons pour vocation de faire baisser les prix de revient d'exploitation de leurs équipements.

Plus de 75% des femmes et des hommes qui composent notre entreprise interviennent directement chez nos clients et ont pour mission de répondre quotidiennement à leurs attentes.

Le Groupe M2H : sa filiale MG2S

Nous avons depuis 2006 créé un pôle spécialisé dans les outils de gestion et de développement des PME en devenant intégrateur SAP BUSINESS ONE. Ces activités sont regroupées sous la filiale MG2S.

Structure du Groupe M2H

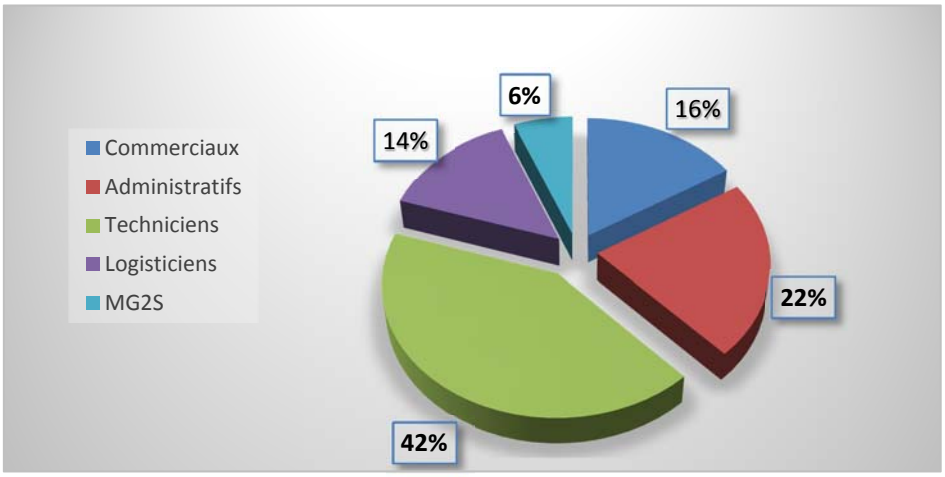

Chartres, le 3 novembre 2018

SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Nilfisk

Nous distribuons et assurons la maintenance des équipements de nettoyage produits dans les usines Nilfisk certifiées ISO 14001 dont nous sommes une filiale.

Toutes les machines sont constituées de polyéthylène, d'aluminium et d'acier : matières facilement recyclables.

Fortement impliqué dans le développement durable et adhérant aux principes du Global Compact, Nilfisk développe des solutions innovantes en matière d'économie d'eau et de chimie : le **Système EcoFlex™** (nettoyage efficace et écologique avec uniquement de l'eau ou avec une faible dose de détergent) et la **Technologie SmartFlow™** (réglage automatique du débit de solution en fonction de la vitesse de déplacement du matériel).

L'ergonomie des machines de nettoyage nouvellement mises sur le marché reste la priorité du Groupe Nilfisk. Certaines machines sont d'ailleurs conçues en collaboration avec des ergothérapeutes afin de réduire au maximum les efforts des utilisateurs.

Le confort de l'opérateur est un élément important dans le développement de chaque nouveau modèle. Tous les prototypes sont mis en test dans des conditions réelles et sont utilisés plusieurs semaines par l'opérateur habituel du site. Ces essais terrains nous ont amené à développer et à équiper nos machines de dispositifs qui améliorent l'utilisation du matériel par les opérateurs tout en optimisant la qualité de nettoyage et la productivité.

Politique de sécurité et d'environnement

Notre activité de service, constituée d'une majorité de collaborateurs itinérants, nous a rapidement incité à tracer les axes de notre politique sécurité et environnementale :

Nous privilégions des véhicules équipés de dispositifs de sécurité (tels que ABS, airbags, direction assistée, climatisation, etc…) tout en ayant la volonté de réduire la quantité de CO^2 émise.

Nous protégeons les salariés par le biais de formations et nous nous assurons qu'ils disposent des équipements de sécurité et des matériels adéquats en bon état de fonctionnement.

Nous avons construit de nouveaux bâtiments et rénové les plus anciens en respectant les normes d'isolation actuelles mais aussi en remplaçant les systèmes de chauffage classiques par des pompes à chaleur.

Dans le cadre du traitement des matériels usagés, nous avons ouvert un centre national avec pour objectif l'optimisation de la gestion des diverses possibilités de recyclage.

Nous avons investi tant dans des moyens spécifiques comme les bâtiments et les outils que dans la formation des collaborateurs pour réussir dans ce nouveau métier dans la qualité et la sécurité.

We enable sustainable cleaning worldwide to improve quality of life

M2H GROUPE

Chartres, le 3 novembre 2018

PARC VEHICULES

Moyens mis en œuvre

Chaque année, nous renouvelons en moyenne plus de 30% du parc véhicule en respectant nos critères de sélection quant aux émissions de CO^2 et de sécurité des personnes.

Nous avons créé de nouvelles agences afin de nous rapprocher de nos clients ainsi que des sites d'intervention.

Nous utilisons également un outil de suivi de notre flotte de véhicules équipés de GPS. Il nous permet de rationaliser et optimiser nos déplacements en réduisant le nombre de kilomètres parcourus.

Les chiffres

Suite à l'accroissement continu de notre activité, le nombre de kilomètres parcourus sur l'année 2018 a augmenté de 0,25 %. Cependant, cette augmentation reste moins importante que l'année précédente.

Nous poursuivons notre stratégie de renouvellement du parc véhicule afin de nous permettre de maîtriser nos émissions de CO^2. Malgré une légère augmentation du nombre de kilomètres parcourus, le niveau moyen d'émission de CO^2 ne dépasse pas les 216 grammes par kilomètres depuis 2016.

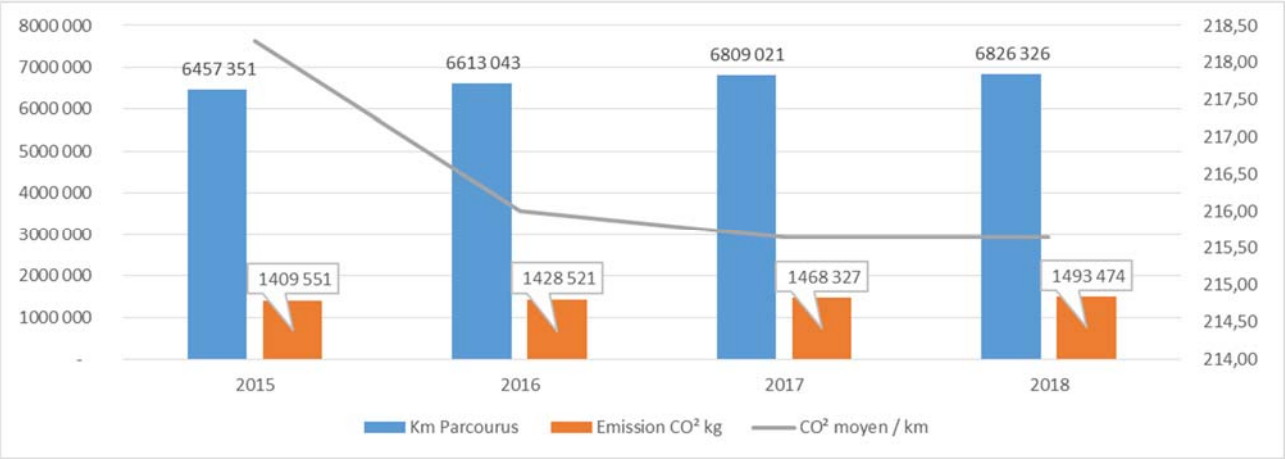

PREVENTION

Nous portons une attention particulière sur les conditions de travail des techniciens et logisticiens qui sont amenés à manipuler des charges lourdes (tels que des éléments de batteries) ou intervenir sur des machines au niveau du sol.

Equipements

Nous avons équipés chaque agence d'un **portique de levage électrique mobile** permettant de déplacer les charges sans efforts ainsi que de **tables élévatrices** afin de pouvoir travailler à hauteur d'homme.
A la suite de tests, nous avons mis à disposition des techniciens itinérants des **protections en PTZ** (plaques de mousses réticulées) afin de mieux les protéger lorsqu'ils sont amenés ponctuellement à travailler sur les genoux pour intervenir sur nos machines.
Les rampes de chargement des machines des véhicules logistiques ont été proscrites. Des **véhicules spécialement carrossés à suspensions pneumatiques et abaissables au niveau du sol** réduisent au maximum les risques liés aux glissades ou écrasements. Les poids lourds disposent d'un dispositif similaire, mais sont équipés en plus d'un **hayon élévateur hydraulique.**

L'ensemble de ces investissements contribuent nettement à la sécurité de nos salariés tout en améliorant leurs conditions de travail. Cela influe directement sur notre taux de gravité des accidents de façon positive et continue. Le nombre d'accidents touche seulement 0,03% de notre personnel. Celui-ci reste stable sur les trois dernières années alors que l'augmentation de notre activité a généré près de 20 000 heures travaillées en plus par rapport à 2015. Nous analysons les causes de chaque accident afin de pouvoir mettre en place des actions correctives dès que cela est possible. Notre action de prévention des risques est maintenue par des formations adaptées ainsi que par la fourniture des équipements adéquats aux services logistiques et techniques.

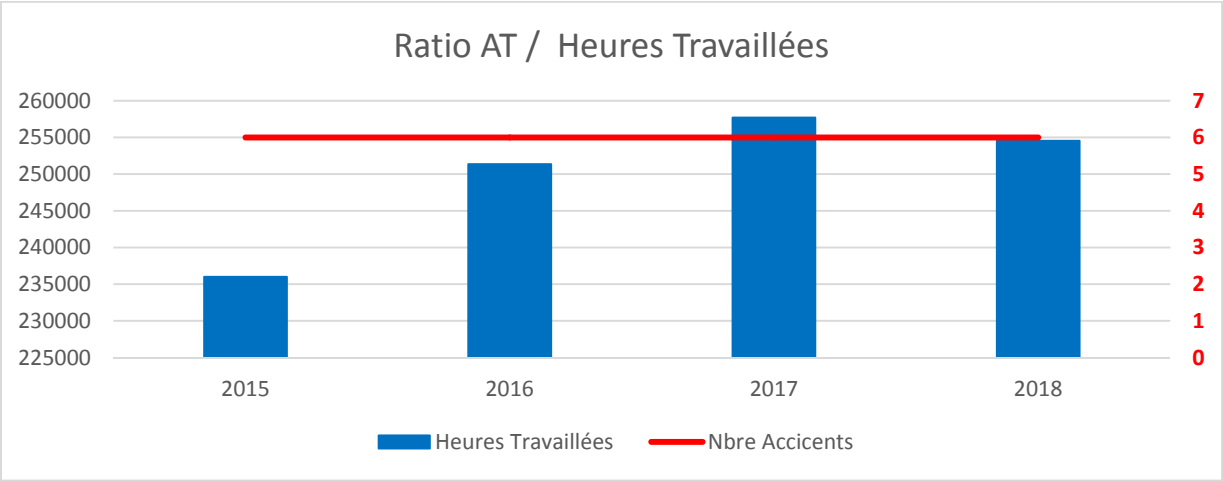

Chartres, le 3 novembre 2018

DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS

Depuis 2008, notre filiale MG2S a développé un outil de gestion unique améliorant grandement la productivité tout en mettant les documents à disposition de nos collaboratrices et collaborateurs par voie électronique :

Moyens mis en place

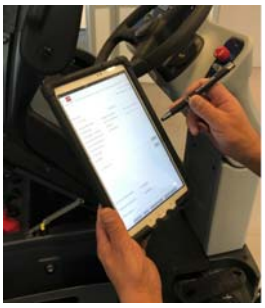

Depuis 2017, l'ensemble de nos techniciens itinérants sont éqiupés de tablettes numériques.

Leurs bons d'interventions sont transmis par voie électronique en temps réel et sont intégrés directement dans notre logiciel SAP.

La quasi-totalité des commandes est gérée en EDI ou transmise électroniquement à nos principaux fournisseurs.

L'envoi des différents documents papiers est réduit, tels que : devis, propositions, documentations, bons d'intervention…

Consommation de papier

La dématérialisation des documents nous permet de réduire de façon significative notre consommation de papier malgré une augmentation de notre activité.

Nous enregistrons une baisse de 15% de la consommation de papier.

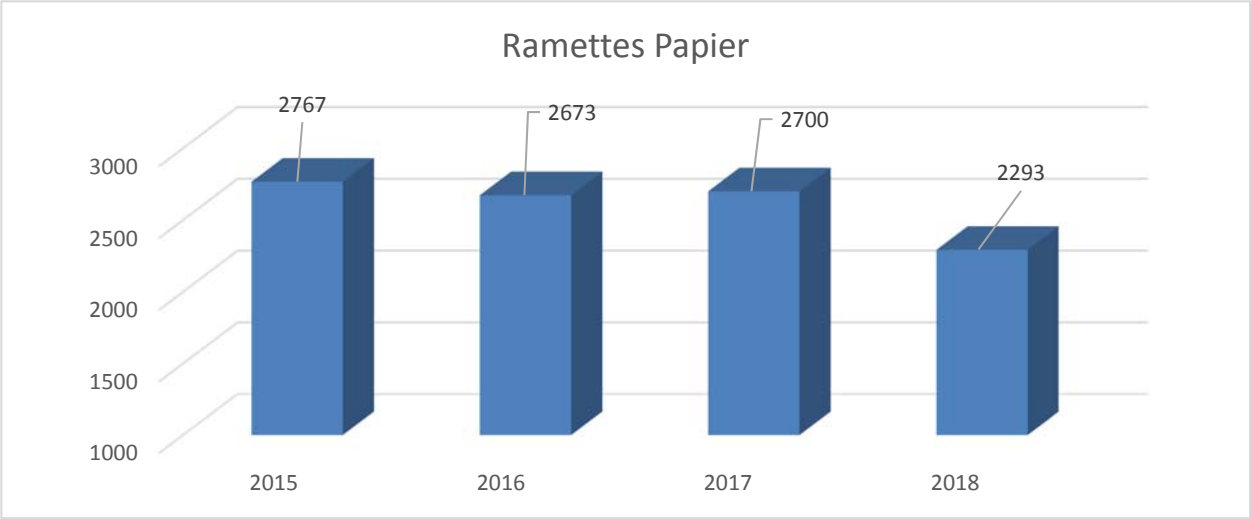

Chartres, le 3 novembre 2018

Droits de l'Homme, Corruption et Discrimination

Nous adhérons et respectons dans sa globalité les principes du Code d'Ethique établi par le groupe Nilfisk dont nous sommes une filiale.

Code d'Ethique NILFISK

Notre société existe depuis plus d'un siècle et sera probablement encore présente au siècle prochain.

Il ne fait aucun doute dans nos esprits, que le respect et le comportement proactif en ce qui concerne la durabilité est essentielle à une perspective à long terme comme la nôtre.

Afin de soutenir les efforts visant à unifier les normes de l'Ethique au sein de la Communauté Internationale dans le monde du travail, Nilfisk Advance a décidé d'adhérer au Pacte Mondial des Nations-Unies.

Nilfisk estime que l'adoption de normes universelles en matière des droits de l'homme, des droits du travail, de la lutte contre la corruption et de l'environnement aura pour but de fournir un environnement pérenne au bénéfice de Nilfisk, de ses employés, de ses partenaires et fournisseurs.

Le code d'éthique de Nilfisk exprime notre volonté de promouvoir ces principes et nous attendons de la part de toute personne ou entité représentant Nilfisk d'y adhérer et de le respecter.

LES DROITS DE L'HOMME
Nous soutenons et respectons les droits internationaux des hommes et ne seront complices d'aucune violation.

DIVERSITE ET DISCRIMINATION

Nous percevons la diversité comme un atout majeur. Nous sommes fermement déterminés à offrir des chances égales à nos employés et ne tolérerons pas la discrimination ou le harcèlement fondé sur la religion, la race, la couleur, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'orientation politique, le droit d'aînesse ou toute autre situation.

LA LIBERTE D'ASSOCIATION
Nous soutenons et n'interférerons pas dans la liberté de nos employés à créer ou rejoindre des associations de leur choix, y compris des syndicats.

TRAVAIL DES ENFANTS
Nous condamnons et ne tolérons pas l'exploitation des enfants

TRAVAIL FORCE
Nous condamnons et ne tolérons pas l'utilisation du travail forcé, y compris le travail pénitentiaire involontaire.

SANTE ET SECURITE
Nous nous efforçons de fournir à nos employés un environnement de travail sain et sécuritaire ainsi que de mettre en œuvre des mesures de précaution nécessaires à leur protection.

ENVIRONNEMENT
Nous nous sommes engagés à respecter l'environnement dans tous nos processus de fabrication.

RESPECT
Nous nous conformerons à tous les règlements environnementaux applicables.

Chartres, le 3 novembre 2018

RESSOURCES
Nous nous efforçons de réduire l'utilisation de ressources naturelles et de limiter l'émission de matières polluantes.

DECHETS
Nous traiterons les déchets dans le respect de l'environnement et nous engageons à mettre en place des programmes de recyclage.

INNOVATION
La pérennité et la compétitivité de nos produits seront fondés sur notre effort continu à développer, employer et promouvoir des matériels et des processus de fabrication écologiques.

SURVEILLANCE
Nous allons mesurer l'impact de nos activités sur l'environnement dans certains domaines clé.

INTEGRITE

Nous appliquerons toujours un comportement intègre dans le déroulement de nos affaires.

LEGALITE
Nous nous conformerons aux lois et règlements applicables.

HONNETETE
Nos performances commerciales et compétitives seront assurées dans le cadre de pratiques éthiques et légales.
Nous ne participerons pas à des activités déloyales.

ANTI-CORRUPTION
Nous condamnons la corruption et ne participerons d'aucune sorte à toute autre pratique frauduleuse.

PAIEMENT DOUTEUX
Nous décourageons l'utilisation de « dessous de table » d'usage courant dans certains pays sous prétexte d'éviter certaines procédures administratives.

BLANCHIMENT D'ARGENT
Nous ne serons pas complices d'activités de blanchiment d'argent.

COMMENT ALLONS-NOUS PROCEDER ?

Les actes sont plus éloquents que les mots et nous allons travailler activement à la mise en œuvre de ce Code d'Ethique. Nous avons commencé un long voyage – et nous nous efforcerons de l'améliorer de façon continue.

- Le Code d'Ethique sera présenté à tout nouvel employé lors de sa première semaine d'intégration
- Le Code d'Ethique sera revu une fois par an dans les différents services permettant à chaque employé de réagir et d'en discuter le contenu.
- Le Code d'Ethique sera revu dans tous les « Business Board Meetings » de nos filiales.
- Nous allons mettre en place un processus de signalement de comportement non approprié et qui ne serait pas en adéquation avec ce code
- Nous encourageons nos fournisseurs et partenaires à adhérer à ce pacte des Nations Unies et à en respecter les principes.

M2H GROUPE

Chartres, le 3 novembre 2018